

**Procès verbal du
Comité de Partenaires (CdP)
du 28 février 2019**

Étaient présents:	M. Eric Leclerc	(direction)
	M. Louis-Phillipe Surprenant	(direction)
	M. Luc Morin	(parent)
	Mme Véronique Gauriot-Williams	(personnel de soutien)
	Mme Nora Chelali	(personnel de soutien)
	Mlle Jaclyn Kolber	(étudiante)
	Mlle Chloé Tees	(étudiante)
	Mme Edith Domingue	(parent)

1) Ouverture de la rencontre par le président à 15h37.

2) L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

3) Tous les membres sont présents, il y a quorum.

4) Le procès verbal de la rencontre du 14 février 2019 est adopté.

5) Code de vie :

Résultats du sondage sur le code de vie : trop de mots, trop long à lire. On le travaille à nouveau en gardant le contenu. Les photos d'élèves inconnus ne font pas l'unanimité. On veut les remplacer par une production artistique des élèves de l'école.

6) Ébauche d'une lettre pour le financement AFG :

On relit la nouvelle lettre, on change la date limite pour préciser que le projet doit de compléter AVANT septembre 2019. M. Morin doit apporter quelques derniers changements et faire circuler aux membres pour approbation. La lettre pourra ensuite être signée et envoyée.

7) Projet éducatif

L'approche proposée et adoptée par le comité est de commencer par une revue du projet éducatif de l'année en cours et d'apporter les changements nécessaires. On prévoit de dédier la prochaine rencontre à l'élaboration et finalisation du document à remettre au CSF.

8) Dixième anniversaire

La date a été fixée au 2 mai 2019. Les invitations aux membres de la communauté doivent être envoyées sous peu.

9) La prochaine rencontre est fixée au 4 avril. La rencontre est levée à 16h30.